

1. GENRE D'HYPOTHÈQUE

- Hypothèque
 Sous-hypothèque
 Charge
 Hypothèque de charge

2. DÉBITEUR HYPOTHÉCAIRE

Particulier

Prénom

Jean

Deuxième prénom

Nom de famille

Tremblay

Suffixe

Signé en vertu d'une procuration par un curateur ou un subrogé en vertu d'une ordonnance d'un tribunal

Corporation

Exécuteur, Administrateur, Fiduciaire

Gouvernement et organisme gouvernemental

3. DESCRIPTION DU BIEN-FONDS ET INSTRUMENTS ANTÉRIEURS

Bien-fonds 1

En totalité ou en partie d'un titre

Numéro de titre courant Délivré du titre numéro

1234567/1

En totalité En partie

Description du bien-fonds

LOT 1 PLAN 2201 WLTO
RL 22 PAROISSE DE ST-VITAL

Toutes les parties privatives indiquées sur un plan condominial

Tous les lots, les blocs et les parcelles sur un plan

Assujetti aux instruments suivants

Présentement sur le titre

Numéro d'instrument

1234567/1

Enregistré en série avant

4. CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Particulier  Nom et prénom officiels exigés au complet

Corporation

Nom de la corporation

Banque de Nouvelle-Écosse

Pour votre protection, assurez-vous de ce qui suit avant de signer.

1. L'image exacte et le code à barres ci-dessous sont présents sur toutes les pages.



2. Le numéro de contrôle à 32 caractères est présent et identique sur toutes les pages.

AA22-D0DD-4632-482F-F1E5-B245-CC2D-9343

3. Toutes les 4 pages de contenu de Hypothèque sont présentes.

en fiducie pour un compte enregistré autogéré qui est précisé comme suit

Adresse aux fins de signification

4715 Tahoe Blvd

Ville

Mississauga

Province

Ontario

Pays

Code postal

L4W 0B4

Part ou fraction d'intérêt des fonds contribués

%

Exécuteur, Administrateur

Gouvernement et organisme gouvernemental

5. CONDITIONS GÉNÉRALES ET DE PAIEMENT

Description de l'hypothèque

Hypothèque subsidiaire

Montant principal hypothécaire

1 000 000,00

Dollar canadien (CAD)

Clauses hypothécaires standard

Déposé au Bureau des titres fonciers sous le numéro

87-128678/1

et le nom

La Banque de Nouvelle-Écosse

Sans objet

Description du prêt

Principal du prêt

Dollar canadien (CAD)

L'hypothèque garantit un crédit renouvelable jusqu'au maximum du principal du prêt

Détails du paiement

Le taux préférentiel est défini comme

taux d'emprunt de base de La Banque de Nouvelle-Écosse

Paiements prévus

Payable sur demande

Pour votre protection, assurez-vous de ce qui suit avant de signer.

1. L'image exacte et le code à barres ci-dessous sont présents sur toutes les pages.



2. Le numéro de contrôle à 32 caractères est présent et identique sur toutes les pages.

AA22-D0DD-4632-482F-F1E5-B245-CC2D-9343

3. Toutes les 4 pages de contenu de Hypothèque sont présentes.

Taux d'intérêt

%

préférentiel + %

calculé

Il faut faire uniquement des paiements d'intérêts

Dispositions supplémentaires

La présente hypothèque garantit la partie remboursable des frais d'entrée des locataires, comme le stipule l'alinéa 28(2)b) de la *Loi sur les baux viagers*.

L'auteur de l'engagement signera

Hypothèque de garantie

Hypothèque accessoire

Détails Vous promettez de rembourser, sur demande, les OBLIGATIONS GARANTIES, jusqu'à concurrence :

- (i) du montant principal hypothécaire, plus
- (ii) l'intérêt au taux précisé dans le présent formulaire, plus
- (iii) les montants supplémentaires à payer indiqués à la section portant sur le remboursement des charges que nous avons engagées dans les Clauses standard de la charge auxquelles renvoie la case 5 du présent formulaire

Garantit les dettes présentes et futures

Détails L'expression « OBLIGATIONS GARANTIES » s'entend de l'ensemble des dettes et obligations, actuelles ou futures, directes ou indirectes, conditionnelles ou non, échues ou non, dont vous êtes redevable envers nous ou pourriez être redevable à l'avenir envers nous, que ces dettes ou obligations découlent d'opérations entre nous et vous ou d'autres opérations ou procédures aux termes desquelles nous pouvons devenir, ou devenons, d'une manière ou d'une autre, votre créancier, où qu'elles soient contractées et qu'elles le soient par vous uniquement, ou avec une ou plusieurs autres personnes en tant que débiteur principal ou caution.
Si les dettes ou les obligations excèdent le montant principal hypothécaire ou le taux d'intérêt énoncés aux compte courantprésentes, nous pouvons décider quelle part de ces dettes ou obligations est garantie par l'hypothèque.

Autre

Détails Les Clauses standard de la charge sont modifiées comme suit :

- 1) Toutes les mentions du formulaire 11 sont remplacées par « formulaire 6.2 ».
- 2) Toutes les références à des annexes signifient « les modalités énoncées sous DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES à la case 5 du présent formulaire ».
- 3) « Obligations garanties » s'entend des dettes et obligations décrites à la case 5 du présent formulaire.
- 4) « Propriété » désigne la propriété décrite sous DESCRIPTION DU BIEN-FONDS ET INSTRUMENTS ANTÉRIEURS à la case 3 du présent formulaire.
- 5) Le renvoi à la case 13 de l'acte hypothécaire est remplacé par « les instruments suivants, décrits à la case 3 du présent formulaire ».

6. PREUVES EN VERTU DE LA LOI SUR LA PROPRIÉTÉ AGRICOLE

Pour votre protection, assurez-vous de ce qui suit avant de signer.

1. L'image exacte et le code à barres ci-dessous sont présents sur toutes les pages.



2. Le numéro de contrôle à 32 caractères est présent et identique sur toutes les pages.

AA22-D0DD-4632-482F-F1E5-B245-CC2D-9343

3. Toutes les 4 pages de contenu de Hypothèque sont présentes.

L'enregistrement du présent instrument n'enfreint pas les dispositions de la *Loi sur la propriété agricole* parce que

- Le bien-fonds indiqué dans le présent document n'est pas une terre agricole au sens de la *Loi sur la propriété agricole*.
- Tous les biens-fonds indiqués dans le présent document sont des terres agricoles qui sont hypothéquées en vertu d'une dette de *bonne foi*.
- Certains biens-fonds indiqués dans le présent document sont des terres agricoles qui sont hypothéquées en vertu d'une dette de *bonne foi*.
- Autre


7. INSTRUMENT PRÉPARÉ PAR

Prénom Deuxième prénom Nom de famille Suffixe

Entreprise

Téléphone + Poste téléphonique Courriel

Numéro de dossier Description

 Si vous voulez modifier le formulaire après la création des pages de signature, vous devez déverrouiller la version électronique du formulaire et supprimer les pages de signature. Vous perdrez toutefois toutes les modifications apportées aux pages de signature. Toute page de signature déjà imprimée sera invalide et devra être rafraîchie, réimprimée et, si elle a déjà été signée, signée de nouveau.

Pour votre protection, assurez-vous de ce qui suit avant de signer.

1. L'image exacte et le code à barres ci-dessous sont présents sur toutes les pages.



2. Le numéro de contrôle à 32 caractères est présent et identique sur toutes les pages.

AA22-D0DD-4632-482F-F1E5-B245-CC2D-9343

3. Toutes les 4 pages de contenu de Hypothèque sont présentes.

**SIGNATURE DES AUTEURS DE L'ENGAGEMENT**

J'accuse réception d'une copie du présent instrument et de toutes les conditions précisées dans les présentes, et j'accepte d'exécuter mes obligations précisées dans les présentes.

AUTEUR DE L'ENGAGEMENT

Signature

Date

Nom

(AAAA-MM-JJ)

TÉMOIN

Signature

Adresse

Nom

Le singulier d'étend au pluriel et réciproquement, s'il y a lieu. Dans le présent document, « je » vaudra mention de tous les auteurs de l'engagement, qu'ils soient des particuliers ou des corporations.

Pour votre protection, assurez-vous de ce qui suit avant de signer.

1. L'image exacte et le code à barres ci-dessous sont présents sur toutes les pages.



2. Le numéro de contrôle à 32 caractères est présent et identique sur toutes les pages.

AA22-D0DD-4632-482F-F1E5-B245-CC2D-9343

3. Toutes les 4 pages de contenu de Hypothèque sont présentes.

SIGNATURES ET PREUVES

1. Je suis le propriétaire du bien-fonds ou j'ai le droit de l'être.
2. Par les présentes, j'hypothèque mon intérêt dans le bien-fonds en faveur du créancier hypothécaire afin de garantir l'exécution de toutes mes obligations précisées dans les présentes.
3. Je promets de payer le principal, les intérêts, tous les autres frais et les montants garantis par les présentes et d'être lié(e) par toutes les conditions précisées dans les présentes.
4. J'accuse réception d'une copie du présent instrument et de toutes les conditions précisées dans les présentes.
5. J'ai atteint l'âge de la majorité.
6. L'enregistrement du présent instrument n'enfreint pas les dispositions de la *Loi sur la propriété familiale* parce que
 - La personne qui consent à l'aliénation est mon (ma) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait et aucune autre personne n'a un droit sur la propriété familiale à l'égard du bien-fonds.
 - Le présent bien-fonds n'est pas ma propriété familiale.
 - Le tribunal a rendu une ordonnance dispensant du consentement de mon (ma) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait et aucune autre personne n'a un droit sur la propriété familiale à l'égard du bien-fonds. L'ordonnance est jointe au présent document.

7. Preuves supplémentaires

Signature

Date

(AAAA-MM-JJ)

Débiteur hypothécaire Jean Tremblay

TÉMOIN

Signature

Adresse

Nom

Le créancier hypothécaire est un établissement financier et le témoin est

Document attestée au Canada par

Avocat en exercice

Notaire public en Colombie-Britannique ou au Québec

Une personne habilitée à faire prêter serment à l'intérieur ou à l'extérieur du Manitoba

 Approbation du registraire de district exigée

Document attestée à l'extérieur du Canada par une personne habilitée à faire prêter serment à l'extérieur du Manitoba

Pour votre protection, assurez-vous de ce qui suit avant de signer.

1. L'image exacte et le code à barres ci-dessous sont présents sur toutes les pages.



2. Le numéro de contrôle à 32 caractères est présent et identique sur toutes les pages.

AA22-D0DD-4632-482F-F1E5-B245-CC2D-9343

3. Toutes les 4 pages de contenu de Hypothèque sont présentes.

**QUI PEUT ÊTRE UN TÉMOIN**

Seules les personnes indiquées à l'article 72.4 de la *Loi sur les biens réels* peuvent attester le présent document.

AVIS AUX TÉMOINS

En signant à titre de témoin, vous confirmez que la personne dont vous avez attesté la signature :

1. est connue de vous ou son identité vous a été prouvée;

ET
2. a reconnu devant vous :
 - (a) qu'elle est la personne nommée dans le présent instrument;
 - (b) qu'elle a atteint l'âge de la majorité au Manitoba;
 - (c) qu'elle est autorisée à passer le présent instrument.

En vertu de l'article 194 de la *Loi sur les biens réels*, les déclarations faites dans le présent document et attestées par la signature de leur auteur ont la même valeur et la même force exécutoire que s'il s'agissait de déclarations sous serment, d'affidavits ou d'affirmations ou de déclarations solennelles faits sous le régime de la *Loi sur la preuve au Manitoba*.

La Loi sur les hypothèques stipule que le débiteur hypothécaire peut obtenir sans frais du créancier hypothécaire un état des dettes garanties par la présente hypothèque une fois tous les 12 mois, ou au besoin, à des fins de remboursement ou de vente.

Le singulier d'étend au pluriel et réciproquement, s'il y a lieu. Dans le présent document, « je » vaudra mention de tous les débiteurs hypothécaires, débiteurs de charge, créanciers hypothécaires et bénéficiaires de charge, qu'ils soient des particuliers ou des corporations.

Pour votre protection, assurez-vous de ce qui suit avant de signer.

1. L'image exacte et le code à barres ci-dessous sont présents sur toutes les pages.



2. Le numéro de contrôle à 32 caractères est présent et identique sur toutes les pages.

AA22-D0DD-4632-482F-F1E5-B245-CC2D-9343

3. Toutes les 4 pages de contenu de Hypothèque sont présentes.



**LOI SUR LA PROPRIÉTÉ FAMILIALE
CONSENTEMENT À L'ALIÉNATION ET À LA RECONNAISSANCE**

- Je soussigné(e), le (la) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait de **Jean Tremblay**, consens à l'aliénation de la propriété familiale visée par le présent instrument et reconnaît ce qui suit :
 - Je suis le premier (la première) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait qui acquiert des droits sur la propriété familiale; ou
 - Un(e) ancien(ne) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait du débiteur hypothécaire a acquis des droits sur la propriété familiale, mais ce droit a fait l'objet d'une renonciation ou ont été éteints en conformité avec la *Loi sur la propriété familiale*.
- Je sais que la *Loi sur la propriété familiale* me confère un droit viager sur la propriété familiale, ainsi que le droit d'empêcher l'aliénation de celle-ci en refusant mon consentement.
- Je sais que par le présent consentement, j'abandonne le domaine viager sur la propriété familiale dans la mesure nécessaire pour qu'il soit donné effet à cette aliénation.
- J'accorde le présent consentement indépendamment de mon (ma) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait, de mon plein gré et sans contrainte de sa part.
- Preuves supplémentaires

SIGNATURE

Signature	<div style="border: 1px solid black; height: 30px;"></div>	Date	<div style="border: 1px solid black; height: 30px;"></div>
Nom	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>		<i>(AAAA-MM-JJ)</i>

TÉMOIN

Signature	<div style="border: 1px solid black; height: 30px;"></div>	Adresse	<div style="border: 1px solid black; height: 60px;"></div>
Nom	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>		
Document attestée par		Ma commission	
<input checked="" type="checkbox"/> Notaire public au Manitoba		<input type="checkbox"/> Expire le	<div style="border: 1px solid black; height: 30px;"></div>
<input type="checkbox"/> Commissaire à l'assermentation au Manitoba			<i>(AAAA-MM-JJ)</i>
<input type="checkbox"/> Une personne habilitée à faire prêter serment à l'intérieur ou à l'extérieur du Manitoba		<input type="checkbox"/> N'expire pas	
Titre	<div style="border: 1px solid black; height: 20px;"></div>		

Le singulier d'étend au pluriel et réciproquement, s'il y a lieu. Dans le présent document, « je » vau mention de tous les débiteurs hypothécaires, débiteurs de charge, créanciers hypothécaires et bénéficiaires de charge, qu'ils soient des particuliers ou des corporations.

Pour votre protection, assurez-vous de ce qui suit avant de signer.

1. L'image exacte et le code à barres ci-dessous sont présents sur toutes les pages.



2. Le numéro de contrôle à 32 caractères est présent et identique sur toutes les pages.

AA22-D0DD-4632-482F-F1E5-B245-CC2D-9343

3. Toutes les 4 pages de contenu de Hypothèque sont présentes.